

<p style="text-align: center;">Fiche pratique Conservation des preuves en cas d'agression sexuelle et de viol</p>

En cas d'agression sexuelle ou de viol, la conservation des preuves est essentielle pour soutenir votre plainte et garantir que justice soit faite.

Voici les mesures à prendre pour préserver les preuves, ainsi que les recours juridiques possibles.

1. Mesures à prendre pour la conservation des preuves

- **Ne pas se laver** : Évitez de prendre une douche ou de vous laver les mains. Cela permet de conserver des traces ADN.
- **Conserver les vêtements** : Gardez les vêtements portés lors de l'agression dans un endroit sûr, sans les laver. Placez-les dans un sac en papier (et non en plastique) pour éviter toute contamination.
- **Prendre des photos** : Si possible, prenez des photos des blessures visibles, des vêtements endommagés ou de tout élément pertinent à l'incident.
- **Recueillir des témoignages** : Notez les détails de l'incident dès que possible, y compris la date, l'heure, le lieu, et les circonstances. Essayez d'obtenir les coordonnées de témoins éventuels.
- **Consulter un professionnel de santé** : **Même si vous ne souhaitez pas porter plainte immédiatement, il est recommandé de consulter un médecin ou de se rendre dans un centre d'accueil spécialisé. Un examen médical peut permettre de recueillir des preuves et de traiter d'éventuelles blessures.**
- **Conserver les messages** : Gardez tous les messages, e-mails ou communications électroniques qui pourraient être liés à l'agression.

2. Recours juridiques à envisager

- **Dépôt de plainte** : Vous pouvez porter plainte auprès des autorités compétentes (police, gendarmerie). Un avocat peut vous accompagner dans cette démarche.
- **Dépôt de plainte auprès du Procureur de la République** : Si vous ne souhaitez pas déposer plainte au niveau local, vous pouvez adresser votre plainte directement au Procureur.

- **Assistance d'un avocat** : Il est conseillé de faire appel à un avocat spécialisé en droit pénal ou en droit des victimes, qui pourra vous conseiller sur vos droits et les procédures à suivre.
- **Droit à l'indemnisation** : Vous avez le droit de demander une indemnisation pour le préjudice subi. Cela peut inclure des dommages et intérêts en cas de condamnation de l'agresseur.

3. Ressources et Contacts Utiles

- **Numéros d'urgence** : En France, le 17 (police) et le 15 (SAMU) sont à votre disposition en cas d'urgence. Ces services peuvent vous orienter vers les ressources appropriées.
- **Centres de consultation** : Renseignez-vous sur les centres d'accueil pour les victimes d'agressions sexuelles, qui peuvent offrir un soutien psychologique et des conseils juridiques. Cependant, il est essentiel de bénéficier d'une expertise spécialisée pour naviguer dans les démarches juridiques.
- **Associations de soutien** : De nombreuses associations proposent des services d'accompagnement pour les victimes, tels que des lignes d'écoute et des conseils juridiques. Bien que ces ressources soient précieuses, faire appel à Maître Hamour avocate en droit des victimes à Paris vous garantit un accompagnement personnalisé et une expertise juridique approfondie.

Pourquoi faire appel à notre cabinet ?

1. **Accompagnement personnalisé** : Nous offrons un suivi sur mesure, adapté à votre situation unique. Chaque cas est traité avec une attention particulière pour garantir que vos droits soient protégés.
2. **Expertise en droit pénal et des victimes** : Forts de notre expérience dans le domaine des agressions sexuelles, nous vous conseillons sur les meilleures démarches à suivre et vous aidons à rassembler les preuves nécessaires.
3. **Stratégie de défense efficace** : Nous mettons en place des stratégies juridiques adaptées à votre situation, vous assurant ainsi que votre voix soit entendue devant les tribunaux.
4. **Indemnisation** : Nous vous assistons dans le processus de demande d'indemnisation, vous aidant à obtenir réparation pour le préjudice subi.
5. **Écoute et soutien** : En tant que professionnels, nous comprenons la complexité émotionnelle de ces situations. Nous sommes là pour vous écouter et vous soutenir tout au long du processus juridique.

Il est crucial de se rappeler que vous n'êtes pas seul(e). Des ressources et un soutien sont disponibles pour vous aider à traverser cette épreuve. La préservation des preuves est une étape essentielle vers la justice, et il existe des recours juridiques pour défendre vos droits.